



PROGRAMME DE FORMATION POST PERMIS

Conforme au REMC (référentiel pour une éducation à la mobilité citoyenne)

Objectifs :

- Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduites complexes.
- rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsable

Personnes concernées :

- Tout candidat titulaires d'un permis de conduire de plus de six mois et de moins d'un an n'ayant commis aucune infraction entraînant une perte de points.

Pré-requis :

- Etre titulaire du permis.

Intervenant :

- Formateur spécialisé dans la conduite des véhicules légers spécialement formés à cette animation.

Durée du stage :

- 7 heures.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Méthode expositive

Nature de l'action :

- Formation collective
- Formation de perfectionnement

Mode de validation :

- Attestation de suivi de formation

Lieu de formation :

- A SARLAT

Calendrier : a déterminer

- **Coût :** Voir devis

améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

- *Présentation de la formation.*
- *Auto évaluation initiale.*
- *Se connaître en tant que conducteur.*
- *Connaitre et prendre en compte ses limites.*
- *Partage d'expérience au sein du groupe.*
- *Perception du risque.*
- *Savoir se positionner face au risque.*
- *Se confronter à la perception des autres.*
- *Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.*
- *Comprendre et résoudre des situations complexes.*

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

- *Mobilité et thématiques des jeunes.*
- *Etre capable de construire et d'anticiper ses déplacements.*
- *Prendre conscience des influences du contexte.*
- *Etre conscient des conséquences de ses décisions.*
- *Choix de mobilité.*
- *Etre sensible aux questions environnementales.*